

Fiche à destination des Organismes de formation

Quel est le contenu de cette fiche?

Vous allez retrouver les informations concernant :

- la fiche d'identité de votre structure
- un pas à pas pour la saisie de votre Bilan Pédagogique et Financier

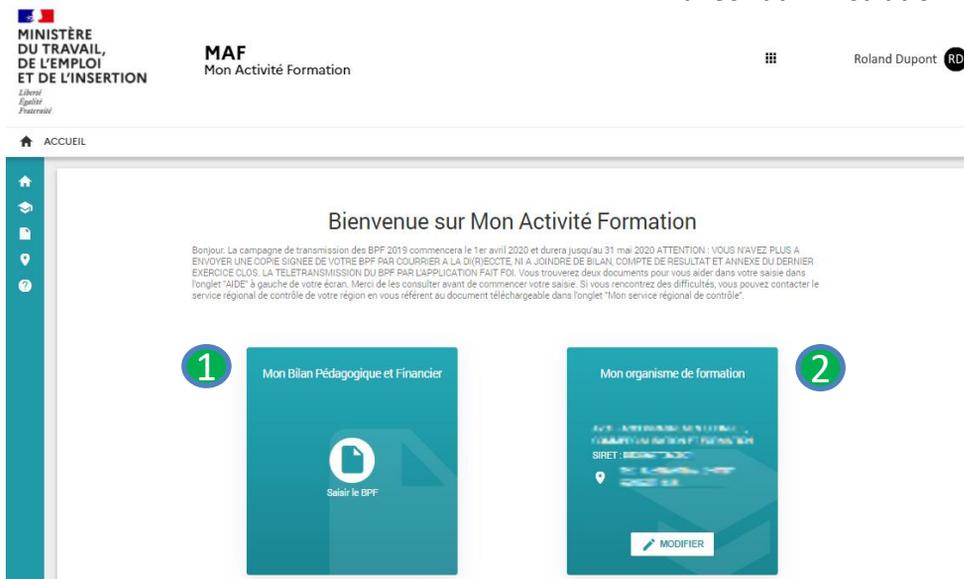
Deux actions principales

1 Saisie du Bilan Pédagogique et Financier

Vous avez la main pour saisir le Bilan Pédagogique et Financier.

2 Mise à jour de la fiche d'identité de votre structure

Vous avez la main pour modifier des champs de votre fiche dont les 5 derniers chiffres de votre SIRET et l'adresse de votre structure. Pensez à ajouter une adresse email de contact, ce qui facilitera les communications avec l'administration.

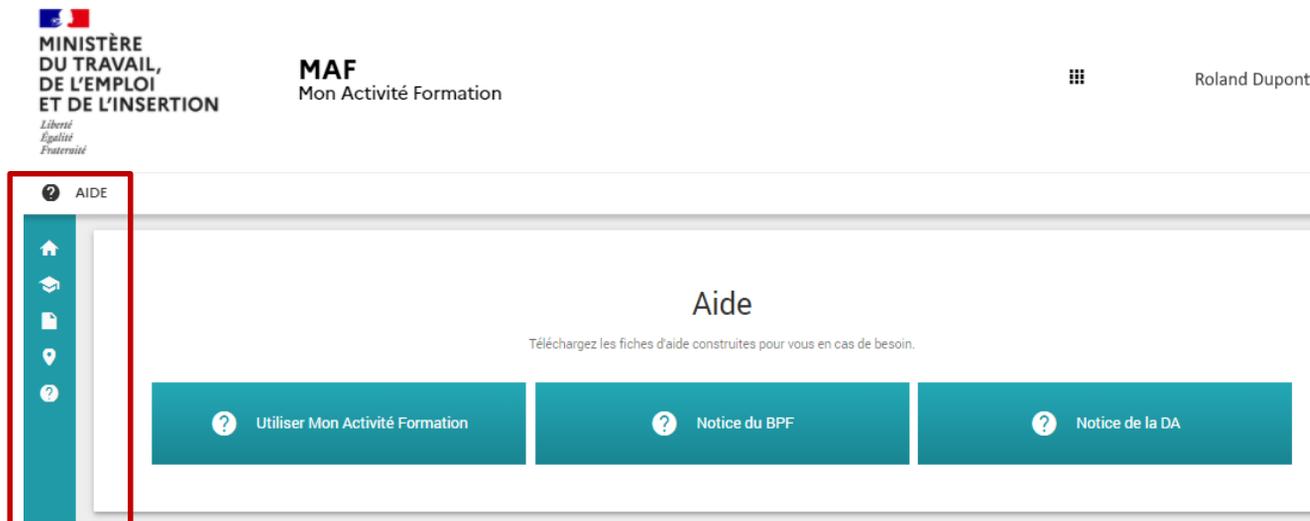


Prérequis – Navigateurs à utiliser

 Mozilla Firefox version 33 ou plus : à privilégier pour une utilisation optimale

 IE version 11 ou plus  Chrome version 33 ou plus  Safari version 7 ou plus

1. Présentation des rubriques



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

MAF
Mon Activité Formation

⋮ Roland Dupont

AIDE

Aide

Téléchargez les fiches d'aide construites pour vous en cas de besoin.

- Utiliser Mon Activité Formation
- Notice du BPF
- Notice de la DA

A gauche de votre écran, vous trouverez un menu présentant les différentes rubriques auxquelles vous pourrez accéder.

Les différentes rubriques sont les suivantes :

-  **Accueil** : Possibilité de saisir, consulter et/ou modifier le BPF
-  **Mon organisme de formation** : Accès à la fiche d'identité de votre organisme de formation (exercice en cours, Déclaration d'activité et BPF des années précédentes, activité du déclarant, statut du déclarant, personnes dispensant des heures de formation, spécialités de formation dispensées, personnes ayant une fonction de direction ou d'administration du prestataire de formation, annexes)
-  **Mon BPF** : Accès aux BPF de la campagne en cours
-  **Mon Service Régional de Contrôle** : Pour toute question concernant votre déclaration d'activité, la saisie de votre BPF ainsi que la gestion de vos informations, vos interlocuteurs habituels dans les Services Régionaux de Contrôle (SRC) sont à votre disposition et vous accompagnent tout au long de votre démarche. Vous avez ici la possibilité de télécharger les coordonnées du SRC de votre région
-  **Aide** : Accès aux téléchargements du guide utilisateur pour la télédéclaration d'activité, de la fiche d'aide pour l'utilisation de « Mon Activité Formation » et de la notice du BPF

Fiche Organisme de formation

2. Mise à jour de la fiche d'identité de votre structure



1

Afin de mettre à jour l'identification de votre structure, dans l'onglet « Mon organisme de formation » cliquez sur « MODIFIER »

2

Voici les différents champs de votre fiche. Vous pouvez modifier ces champs autant de fois que vous le souhaitez.

Identification du déclarant

Número SIREN 752270173

Número d'établissement * 00012

Code NAF * 5829C - Edition de logiciels applicatifs

Raison sociale * OF DE PARIS

Sigle

Adresse physique

Adresse rendue publique Oui Non

N°/voie * RUE DE PARIS

Complément

Ville ou Code Postal * PARIS 01 (75024)

Téléphone * 0146292525

E-mail de contact * francois.dupond@gmail.c

Adresse postale (si différente)

N°/voie RUE DE PARIS

Complément BP159

Code postal 75001

Ville PARIS 01 (75001)

La ville est absente de la liste (Précisez) Oui Non

Après avoir modifié les champs nécessaires, en cliquant sur « SAUVEGARDER », vous enregistrez les modifications.

En cliquant sur « ABANDONNER », vous retrouvez les informations présentes initialement sur votre fiche. Les informations signalées d'une * sont obligatoires.

- En cas de déménagement, vous pouvez mettre à jour votre SIRET (numéro d'établissement) et votre adresse.
- Si le SIREN est erroné, contactez votre SRC.

Fiche Organisme de formation

2. Mise à jour de la fiche d'identité de votre structure

Si vous déménagez dans une autre région, votre demande sera transmise au SRC de votre nouvelle région.

Un nouveau numéro de déclaration d'activité vous sera attribué.

Un changement de région a été détecté, pour prendre en compte votre déménagement, une déclaration d'activité va être envoyée au SRC de votre nouvelle région :

DRIEETS Île-de-France
19-21 rue Madeleine Vionnet
93300 Aubervilliers
01 70 96 13 00

Pensez à mettre à jour vos données avant de confirmer :

- Identification du déclarant
- Activité du déclarant
- Statut du déclarant
- Personnes dispensant des heures de formation
- Spécialité(s) de formation dispensée(s)
- Personnes ayant une fonction de direction ou d'administration du prestataire de formation

> **METTRE À JOUR VOS DONNÉES**

Vérifiez votre nouveau numéro d'établissement avant de confirmer le déménagement :

Numéro d'établissement * 00037

CONFIRMER LE DÉMÉNAGEMENT **ANNULER**

1

Lorsque vous modifiez votre adresse et qu'un changement de région est détecté, une fenêtre s'ouvre.

Vérifiez que vous avez bien renseigné votre nouveau numéro d'établissement et cliquez sur « CONFIRMER LE DEMENAGEMENT ».

2

La déclaration est transmise au SRC de votre nouvelle région. Lorsque le service aura validé votre déclaration, vous recevrez un récépissé contenant votre nouveau numéro de déclaration d'activité.

Fiche Organisme de formation

3. Saisir le BPF

ACCUEIL

Bienvenue sur Mon Activité Formation

Bonjour. La campagne de transmission des BPF 2019 commencera le 1er avril 2020 et durera jusqu'au 31 mai 2020 ATTENTION : VOUS N'AVEZ PLUS À ENVOYER UNE COPIE SIGNÉE DE VOTRE BPF PAR COURRIER À LA DIRECTION, NI À JOINDRE DE BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE DU DERNIER EXERCICE CLOS. LA TÉLÉTRANSMISSION DU BPF PAR L'APPLICATION FAIT FOI. Vous trouverez deux documents pour vous aider dans votre saisie dans l'onglet "AIDE" à gauche de votre écran. Merci de les consulter avant de commencer votre saisie. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter le service régional de contrôle de votre région en vous référant au document téléchargeable dans l'onglet "Mon service régional de contrôle".



Saisir le BPF



MODIFIER

3

Pour saisir le BPF, sur la page d'accueil ou dans l'onglet « Mon bilan Pédagogique et financier », cliquez sur « Saisir le BPF »

4

Le BPF est constitué de différents blocs. Pour chaque bloc vous devez cliquer sur « MODIFIER » puis « SAUVEGARDER » après avoir saisi les données.

5

Pour chaque donnée, des informations bulles apparaîtront

MON ACTIVITÉ FORMATION Roland Dupont **RD**

RETOUR | BPF 2018

OF DE PARIS
RUE DE PARIS
75024 PARIS 01
Numéro de DA : 11 92 20746 92
Numéro SIRET : 752270173 00012
Année : 2018
Etat : Actif

Résumé

B. Caractéristiques de l'organisme

Numéro de DA : 11 92 20746 92
Année du BPF : 2018
Etat : En cours de saisie par l'OF depuis le 26/03/2019
Bilan pédagogique néant : Non
Bilan financier néant : Non

B. Caractéristiques de l'organisme MODIFIER

Le bilan pédagogique et financier porte sur l'activité de dispensateur de formation de l'organisme au cours du dernier exercice comptable clos.

Debut de l'exercice comptable : 01/01/2018
Fin de l'exercice comptable : 31/12/2018

C. Bilan financier hors taxes : origine des produits de l'organisme MODIFIER

Produits provenant :
1. des entreprises pour la formation de leurs salariés 1 €

Consultez la fiche d'identité de l'organisme

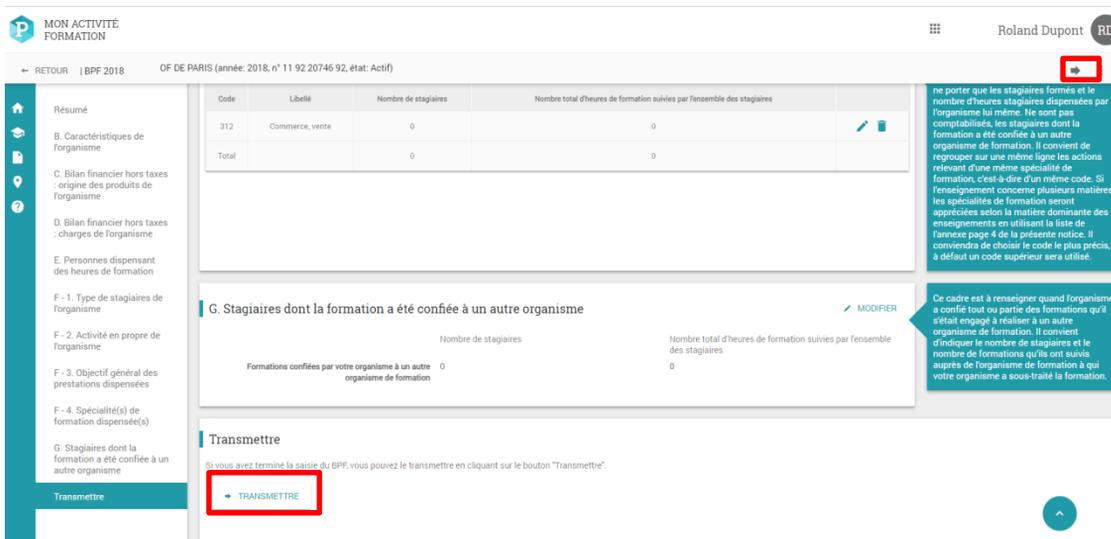
Ce cadre recense les montants des produits de l'organisme en fonction des financeurs et des dispositifs de formation pour l'exercice de référence.

- 1) Si les informations saisies dans un bloc ne sont pas cohérentes, l'application affichera en rouge – en bas de page un message d'erreur. Vous devrez alors corriger le bloc pour le sauvegarder.**
- 2) Si les informations sont cohérentes, l'application affichera en vert – en bas de page un message validant les informations enregistrées.**



Fiche Organisme de formation

3. Saisir le BPF



MON ACTIVITÉ FORMATION

ROLAND DUPONT RD

← RETOUR | BPF 2018 OF DE PARIS (année: 2018, n° 11 92 20746 92, état: Actif)

Code	Libellé	Nombre de stagiaires	Nombre total d'heures de formation suivies par l'ensemble des stagiaires
312	Commerce, vente	0	0
Total		0	0

C. Stagiaires dont la formation a été confiée à un autre organisme

Formations confiées par votre organisme à un autre organisme de formation	Nombre de stagiaires	Nombre total d'heures de formation suivies par l'ensemble des stagiaires
0	0	0

Transmettre

Si vous avez terminé la saisie du BPF, vous pouvez le transmettre en cliquant sur le bouton "Transmettre".

Transmettre

ne porter que les stagiaires formés et le nombre d'heures stagiaires dispensées par l'organisme lui-même. Ne sont pas comptabilisés, les stagiaires dont la formation a été confiée à un autre organisme de formation. Il convient de regrouper sur une même ligne les actions relevant d'une même spécialité de formation, c'est-à-dire d'un même code. Si l'enseignement concerne plusieurs matières, les spécialités de formation seront appréciées selon la matière dominante des enseignements en utilisant la liste de l'annexe page 4 de la présente notice. Il conviendra de choisir le code le plus précis, à défaut un code supérieur sera utilisé.

Ce cadre est à renseigner quand l'organisme a confié tout ou partie des formations qu'il était engagé à réaliser à un autre organisme de formation. Il convient d'indiquer le nombre de stagiaires et le nombre de formations qu'ils ont suivies auprès de l'organisme de formation à qui votre organisme a sous-traité la formation.

6

Pour transmettre le BPF, vous avez deux boutons (ici encadrés en rouge).

7

Une fenêtre apparaît vous permettant de valider la transmission. En cliquant sur « OUI », un contrôle de cohérence des données est effectué. Si le contrôle ne renvoie aucune incohérence, le BPF est transmis. Dans le cas contraire, un message s'affiche pour indiquer les incohérences (voir page suivante).

Après la transmission du BPF, vous ne pourrez plus le modifier. Confirmez-vous la transmission du BPF ?

Total des produits réalisés au titre de la formation professionnelle continue 1 €

Nombre de stagiaires 0

OUI

NON



Dorénavant l'envoi papier du BPF signé n'est plus nécessaire. La télétransmission du BPF via le portail fait foi pour l'administration.

3. Saisir le BPF (Contrôle de cohérence)



Le contrôle de cohérence permet de s'assurer que les données transmises soient cohérentes. Le contrôle de cohérence est effectué lors de la tentative de transmission. Dans le cas où des incohérences sont détectées, le message ci-dessous s'affiche. La liste des incohérences est cliquable et permet de renvoyer vers le bloc concerné. De plus, les blocs et champs concernés par les incohérences s'affichent en rouge.

CONTRÔLE DE COHÉRENCE



La transmission de votre BPF est impossible. Veuillez respecter les règles de saisie suivantes :

Si vous avez déclaré des produits de formation dans le bilan financier (cadre C), vous devez déclarer des stagiaires dans le bilan pédagogique (dans le cadre F et/ou dans le cadre G).

Si vous avez déclaré des produits provenant des entreprises pour la formation de leur salariés (ligne C-1), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur, par un OPCA ou un OPACIF" (ligne F-1.a) et/ou dans le cadre G.

3. Saisir le BPF (Contrôle de cohérence)

Voici un exemple



Dans la partie "F. Bilan pédagogique", les totaux "Nombre de stagiaires" doivent être égaux entre eux. De la même façon, les totaux "Nombre total d'heures de formation suivies par l'ensemble des stagiaires" doivent être égaux entre eux : total F1 = total F3 = total F4

Message d'erreur rencontré :

La solution :

Il faut contrôler que les totaux des blocs F1, F3 et F4 soient égaux et modifier le ou les blocs qui contiendraient des données manquantes.

Liste des contrôles de cohérence

Description	Message affiché
Les totaux des parties pédagogique doivent être égaux : total F1 = total F3 = total F4	Dans la partie "F. Bilan pédagogique", les totaux "Nombre de stagiaires" doivent être égaux entre eux. De la même façon, les totaux "Nombre total d'heure de formation suivies par l'ensemble des stagiaires" doivent être égaux entre eux : total F1 = total F3 = total F4.
Si le total de C est positif, le total de F1 + G doit être positif	Si vous avez déclaré des produits de formation dans le bilan financier (cadre C), vous devez déclarer des stagiaires dans le bilan pédagogique (dans le cadre F et/ou dans le cadre G).
Si le champ C1 est positif, F1.a doit être positif	Si vous avez déclaré des produits provenant des entreprises pour la formation de leurs salariés (ligne C-1), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Salariés d'employeurs privés hors apprentis" (ligne F-1.a).
Si le champ C2.a est positif, F1.b doit être positif	Si vous avez déclaré des produits pour des formations dispensées dans le cadre des contrats d'apprentissage (ligne C2.a), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Apprentis" (ligne F-1.b).
Si le champ C2.b est positif, F1.a doit être positif	Si vous avez déclaré des produits pour des formations dispensées dans le cadre des contrats de professionnalisation (ligne C2.b), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Salariés d'employeurs privés hors apprentis" (ligne F-1.a).
Si le champ C2.c est positif, F1.a doit être positif	Si vous avez déclaré des produits pour des formations dispensées dans le cadre de la promotion ou de la reconversion par alternance (ligne C2.c), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Salariés d'employeurs privés hors apprentis" (ligne F-1.a).
Si le champ C2.d est positif, F1.a + F1.c + F1.e doit être positif	Si vous avez déclaré des produits pour des formations dispensées dans le cadre des congés individuels de formation et des projets de transition professionnelle (ligne C2.d), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Salariés d'employeurs privés hors apprentis" (ligne F-1.a) et/ou à la ligne "Personnes en recherche d'emploi formées par votre organisme de formation" (ligne F-1.c) et/ou à la ligne "Autres stagiaires" (ligne F-1.e).
Si le champ C2.e est positif, F1.a + F1.b + F1.c + F1.d + F1.e doit être positif	Si vous avez déclaré des produits pour des formations dispensées dans le cadre du compte personnel de formation (ligne C2.e), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Salariés d'employeurs privés hors apprentis" (ligne F-1.a) et/ou à la ligne "Apprentis" (ligne F-1.b) et/ou à la ligne "Personnes en recherche d'emploi formées par votre organisme de formation" (ligne F-1.c) et/ou à la ligne "Particuliers à leurs propres frais formés par votre organisme de formation" (ligne F-1.d) et/ou à la ligne "Autres stagiaires" (Ligne F-1.e).
Si le champ C2.f est positif, F1.c doit être positif	Si vous avez déclaré des produits pour des formations dispensées dans le cadre des dispositifs spécifiques pour les personnes en recherche d'emploi (ligne C2.f), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Personnes en recherche d'emploi formées par votre organisme de formation" (ligne F-1.c).

3. Saisir le BPF (Contrôle de cohérence)

Liste des contrôles de cohérence

Description	Message affiché
Si le champ C2.g est positif, F1.e doit être positif	Si vous avez déclaré des produits pour des formations dispensées dans le cadre des dispositifs spécifiques pour les travailleurs non-salariés (ligne C2.g), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Autres stagiaires" (ligne F-1.e).
Si le champ C2.h est positif, F1.a + F1.b + F1.c + F1.e doit être positif	Si vous avez déclaré des produits pour des formations dispensées dans le cadre du plan de développement des compétences ou d'autres dispositifs (ligne C2.h), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Salariés d'employeurs privés hors apprentis" (ligne F-1.a) et/ou à la ligne "Apprentis" (ligne F-1.b) et/ou à la ligne "Personnes en recherche d'emploi formées par votre organisme de formation" (ligne F-1.c) et/ou à la ligne "Autres stagiaires" (Ligne F-1.e).
Si le champ C3 est positif, alors F1.b + F1.e doit être positif	Si vous avez déclaré des produits provenant des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents (ligne C-3), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Apprentis" (ligne F-1.b) ou "Autres stagiaires" (ligne F-1. e).
Si l'un des champs C4, C5, C6, C7, C8 est positif, alors F1.a + F1.b + F1.c + F1.e doit être positif	Si vous avez déclaré des produits provenant des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques (lignes C-4 à C-8), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Salariés d'employeurs privés hors apprentis" (ligne F-1.a) et/ou à la ligne "Apprentis" (ligne F-1.b) et/ou à la ligne "Personnes en recherche d'emploi formées par votre organisme de formation" (ligne F-1.c) et/ou à la ligne "Autres stagiaires" (ligne F-1.e).
Si le champ C9 est positif, F1.d doit être positif	Si vous avez déclaré des produits provenant de contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leur frais (ligne C-9), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Particuliers à leurs propres frais formés par votre organisme de formation" (ligne F-1.d).
Si le champ C10 est positif, G doit être positif	Si vous avez déclaré des produits provenant de contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA) (ligne C-10), vous devez déclarer des stagiaires dans le cadre G.
Si le champ C11 est positif, F1.a + F1.b + F1.c + F1.d + F1.e doit être positif	Si vous avez déclaré d'autres produits au titre de la formation professionnelle (ligne C11), vous devez déclarer des stagiaires à la ligne "Salariés d'employeurs privés hors apprentis" (ligne F-1.a) et/ou à la ligne "Apprentis" (ligne F-1.b) et/ou à la ligne "Personnes en recherche d'emploi formées par votre organisme de formation" (ligne F-1.c) et/ou à la ligne "Particuliers à leurs propres frais formés par votre organisme de formation" (ligne F-1.d) et/ou à la ligne "Autres stagiaires" (Ligne F-1.e).
Pour les deux lignes du cadre E, si le nombre de personnes est positif, le nombre d'heures de formation doit être positif	Si vous avez déclaré un nombre de personnes dispensant des heures de formation dans le cadre E, vous devez déclarer un nombre d'heures de formation correspondant.
Si le champ E1 est positif, le total de F1 + G doit être positif	Si vous avez déclaré des personnes de votre organisme dispensant des heures de formation (cadre E, 1 ^{ère} ligne), vous devez déclarer des stagiaires dans le bilan pédagogique (cadre F et/ou cadre G).
Si le champ E2 est positif, F2 doit être positif	Si vous avez déclaré des personnes extérieures à votre organisme dispensant des heures de formation dans le cadre de contrats de sous-traitance (cadre E, 2 ^{nde} ligne), vous devez déclarer des stagiaires dans le cadre F2.
Pour chaque ligne du cadre F et le cadre G, si le nombre de stagiaires est positif, le nombre d'heures de formation doit être positif	Si vous avez déclaré un nombre de stagiaires dans le cadre F ou dans le cadre G, vous devez déclarer un nombre d'heures de formation correspondant.
Le champ F2 doit être inférieur ou égal au total de F1	Le nombre de stagiaires et d'heures de formation confiées par votre organisme à un autre organisme (cadre F2) doit être inférieur ou égal au total de l'ensemble des stagiaires et heures de formation (total F1).